

Paris, le 1^{er} septembre 2003

**PERSONNES AGEES :
LES PROFESSIONNELS DE SANTE APPELLENT
A LA COOPERATION.
VILLE-HOPITAL : AGIR ENSEMBLE**

Personnes chargées du dossier :

➤ **Florence QUIVIGER**

T : 01-42-34-81-01 / 06-08-13-01-96

➤ **Eric LORTON**

T : 01-39-70-26-00

La manière dont une société prend en charge sa population la plus fragile ou la plus âgée témoigne de ses priorités. Cet été, les premières victimes de la crise sanitaire qui a atteint la population française, ont été les plus faibles.

Notre capacité de réaction doit être opérationnelle dès maintenant en faveur des mesures concrètes qui s'imposent.

Un tel drame démontre que les besoins spécifiques liés à l'allongement de la durée de la vie deviennent fondamentaux et prioritaires. Ils justifient tout à la fois une prise de conscience et un effort national inégalés : incontestablement, des nouvelles lignes de crédit devront être consacrées à la prise en charge du très grand âge.

Alors, à situation exceptionnelle, réaction exceptionnelle : pour la première fois dans leur histoire, les organisations syndicales majoritaires représentant :

- les directeurs d'hôpital et de maisons de retraite
- les praticiens des hôpitaux publics
- les médecins libéraux,

soucieuses d'agir, unissent leurs efforts pour contribuer à l'amélioration de la prise en charge des personnes âgées.

Le Syndicat National des Cadres Hospitaliers (**SNCH**), l'Intersyndicat National des Praticiens Hospitaliers (**INPH**) et la Confédération des Syndicats Médicaux Français (**CSMF**) sont convaincus que c'est l'attitude responsable que les français attendent sur l'analyse de ce drame.

Cela implique, dans l'immédiat la réalisation de deux objectifs précis :

- sensibiliser les Français et les pouvoirs publics sur la réalité de la situation en vue de les conduire à engager, à bref délai, les efforts budgétaires nécessaires

- enclencher, de manière concrète et dans l'équité, une vraie coordination entre la ville et l'hôpital, notamment en matière de gérontologie. Pour cela, il est rappelé qu'un travail avec les collectivités locales concernées sera absolument indispensable. Leur implication est en effet incontournable.

La bonne volonté ne suffit plus, cette crise en est le témoin ; afin de répondre avec responsabilité à l'attente de la population et des personnels, **le SNCH, l'INPH et la CSMF prennent la décision de travailler en commun**, afin que la nécessaire liaison entre les institutions hospitalières et la médecine de ville -particulièrement pour la meilleure prise en charge des personnes âgées- se traduise dans les faits.

Pour le SNCH

Le Président
Jean Olivier ARNAUD
T : 04-93-69-70-01

Pour l'INPH

1ère Intersyndicale
La Présidente
Rachel BOCHER
T : 02-40-84-62-92
06-07-22-22-71

Pour la CSMF

Le Président
Michel CHASSANG
T : 01-43-18-88-01